



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Francis FISCHER *FF*

Tél. : 03 87 23 70 84
Fax : 03 87 24 31 72
Mél : francis.fischer@moselle.gouv.fr

Réf. : FF/MO - Code ASPE- L9
Objet : **Dossier de déclaration**
Accord immédiat

OFFICE NATIONAL DES FORETS
1 Rue Thomas Edison
57070 METZ

Metz, le **07 AVR. 2015**

P. J. : 1 dossier
Récépissé de déclaration

Monsieur,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Réfection de 3 ouvrages de franchissement sur cours d'eau temporaire en milieu forestier (commune de LOUDREFING)**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 25 mars 2015
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2015-00031
- Dossier réalisé par : Office National des Forêts DE METZ

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint "**le récépissé clôturant son instruction administrative**".

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier**. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de **LOUDREFING** où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

Valérie Antoine
VALERIE ANTOINE_POTIER